

## DÉCLARATION DU COMITÉ NATIONAL DU 14 AU 17 MARS 2023 À DIJON

Le Comité National s'inscrit pleinement dans la résolution du Comité Confédéral National qui s'est réuni les 20 et 21 septembre 2022.

Le Comité National avec la Confédération condamne toutes les guerres et économies de guerre ainsi que toutes les répressions contre les droits des travailleurs, des femmes et des hommes, dans le monde. Il apporte notamment son soutien plein et entier à nos camarades chinois qui sont actuellement en exil ou emprisonnés sur le simple chef d'accusation « d'organisation de rassemblement public pouvant perturber l'ordre social », et exige la libération de nos camarades emprisonnés en Iran.

### Politique Générale

Le Comité National de la Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de santé Force Ouvrière se tient dans un contexte social très tendu lié à la contre-réforme des retraites et aggravé par l'absence d'indexation des salaires au regard de l'inflation galopante.

Le Comité National revendique des services publics forts dotés de moyens humains et matériels nécessaires, pour garantir la cohésion sociale, lutter contre les inégalités et les rendre accessibles partout et sur tous les territoires de l'hexagone et des DOM-TOM.

Le Comité National rappelle le principe de neutralité et la place centrale des services publics parmi les socles fondamentaux qui définissent la République sociale et démocratique, indispensables à la cohésion sociale et à la lutte contre les inégalités.

Le Comité National dénonce par ailleurs les choix budgétaires et politiques qui précipitent la fermeture de certains services et l'éloignement des services publics des populations.

Le Comité National rappelle que les budgets de fonctionnement de la fonction publique ne doivent pas être considérés comme une dépense, mais comme un investissement, il met en garde le gouvernement contre toute tentative d'économies ayant comme effet de mettre à mal les effectifs, les salaires et les conditions de travail des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers.

### SALAIRES

Le Comité National rappelle que les 3,5 % d'augmentation du point d'indice restent largement insuffisants pour faire face à une inflation qui atteint des niveaux records et impacte tous les ménages, à tous les niveaux. Le coût des énergies ne cesse de flamber comme l'ensemble des matières premières ou transformées qui agissent sur l'augmentation des prix.

Le Comité National revendique l'augmentation générale des salaires, de la valeur du point d'indice de la Fonction Publique, des traitements, des pensions, des retraites, des allocations ainsi que le rattrapage à

hauteur de 21 % minimum, correspondant à la perte du pouvoir d'achat comparée à l'inflation depuis des décennies.

Le Comité National exige l'ouverture des négociations sur l'ensemble des grilles indiciaires de rémunérations des agents de la Fonction Publique et des grilles de salaires des conventions collectives pour les salariés du privé.

## **ELECTIONS**

Le Comité National se félicite du résultat des élections professionnelles du 8 décembre 2022 qui permet à la branche des Services Publics de confirmer sa troisième place dans la fonction publique territoriale (16,014 %) et à la branche santé sa deuxième par une progression importante (+1,88 %) dans la fonction publique hospitalière (26,58 %).

Le Comité National rappelle la nécessité de développer les syndicats existants et de procéder à la création de nouvelles implantations, ceci afin d'affirmer plus encore la représentativité de la Fédération FO-SPSS par une progression encore plus forte aux prochaines élections professionnelles. Pour ce faire l'ensemble des structures syndicales doivent établir un plan de développement pour atteindre les objectifs de créations de syndicats, et d'augmentation du taux de syndicalisation Force Ouvrière.

Le Comité National tient à féliciter l'ensemble, des militants, syndicats, groupements départementaux et régionaux et la Confédération pour l'ensemble du travail effectué, qui permet à FO d'obtenir la deuxième place représentative sur l'ensemble des trois versants de la Fonction Publique, État, Territoriale et Hospitalière !

## **RETRAITES**

Le Comité National défend une retraite digne et juste pour toutes et tous les travailleurs publics et privés, il rappelle son opposition totale à l'augmentation de la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein et au recul de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite. Il réaffirme son attachement au maintien des 42 régimes de retraite, et à la caisse de retraite de la CNRACL.

Le Comité National exige le maintien de la reconnaissance des agents actuellement en catégorie active, et revendique l'extension du périmètre de prise en compte des métiers pénibles, insalubres ou salissants.

Le Comité National condamne vivement le passage en force du gouvernement Borne/Macron par l'utilisation de l'article 49-3 pour faire passer sa contre-réforme des retraites. Le gouvernement n'a même pas osé, mettre aux voix de la représentation nationale, son projet de loi. Le Comité National considère que non seulement ce gouvernement méprise les travailleurs et travailleuses de ce pays, mais aussi les élus(es) de la République comme les syndicats.

Le Comité National a interrompu ses travaux pour participer à la manifestation du 15 mars et à celle, spontanée, du 16 mars avec l'Union Départementale FO de la Côte d'Or, au soir du coup de force de la Première ministre.

Il considère que c'est la mobilisation dans l'unité avec la grève et les blocages qui a permis ce résultat.

Le Comité National condamne la répression policière contre les camarades grévistes. Le Comité National apporte son soutien plein et entier aux camarades mis en garde à vue ou cités à comparaître en référé devant la justice. La Fédération accompagnera ces camarades dans toutes les procédures judiciaires.

Le Comité National exige purement et simplement le retrait de cette loi de contre-réforme sur les retraites.

Le comité national affirme que l'heure est, plus que jamais, à la mobilisation. C'est par la grève et le blocage dans l'action intersyndicale unitaire que nous pouvons désormais obtenir satisfaction sur le retrait de la contre-réforme.

La victoire est possible, avec notre Confédération nous appelons nos syndicats à s'inscrire avec calme et détermination à participer, soutenir, initier les actions de blocages et de grève qui se multiplient partout dans le pays.

**REVENDIQUER – NÉGOCIER – CONTRACTER !!!**